



Contrat d'objectif 2017
entre l'Association des Lépidoptéristes de France (ALF)
et le Conseil Départemental de l'Essonne

Rapport d'activité 2017

3. Comparaison Lépidoptères - Coléoptères

Contribution de l'étude des Lépidoptères à la connaissance et à la gestion écologique d'espaces naturels sensibles du Sud et de l'Est de l'Essonne

1. Inventaires quantifiés des Rhopalocères

2. Étude des Coléoptères des plantes basses de 7 stations dont 4 ENS du Sud de l'Essonne

3. Comparaison Lépidoptères - Coléoptères

Luc Manil et Claude Chauvelier

Cette étude a bénéficié d'une aide financière du Conseil départemental de l'Essonne au titre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles



3. Comparaison Lépidoptères vs Coléoptères

Plan

- 1. Introduction et méthodes**
- 2. Comparaison de la richesse spécifique et de l'abondance sur chaque site**
- 3. Comparaison de la richesse cumulée L vs C sur chaque site**
- 4. Comparaison générale des deux groupes**
- 5. Commentaires méthodologiques généraux**
- 6. Perspectives**

1. Introduction et méthodes

Les méthodes utilisées pour ces deux groupes sont très différentes, mais elles ont été conçues dès le début de cette étude en 2006, pour permettre des comparaisons entre ces groupes.

Si le STERF est une méthode de comptage sans capture, les données obtenues sont en finale une liste d'espèces avec le nombre d'exemplaires de chacune observés par visite de transect. Les comptages se faisant toujours en dix minutes, il s'agit donc d'un nombre d'exemplaires par 10 minutes de comptage.

La méthode utilisée pour les coléoptères des plantes basses nécessite des prélèvements effectués sur 6 transects par site lors de chaque visite, qui correspondent chacun à 20 coups de filet dans la végétation herbacée. Les insectes sont triés sur place, récoltés puis identifiées à l'espèce en notant le nombre d'exemplaires de chacune. Un transect prend entre 6 et 10 minutes. En finale, nous avons donc aussi un nombre d'exemplaires de chaque espèce par visite de transect.

Les quelques pages qui suivent présentent les premiers résultats comparatifs entre ces deux groupes d'insectes.

Les 3 paramètres étudiés sont le nombre d'espèces des deux groupes observés chaque année sur 6 sites (que nous appellerons **richesse spécifique**), le nombre d'individus, exprimés par le nombre d'individus par visite de transect (que nous appellerons **abondance**) et la **richesse cumulée**.

2. Comparaison de la richesse spécifique et de l'abondance sur chaque site

Les quatre pages suivantes montrent sous forme de graphiques :

- La **richesse spécifique** (nombre d'espèces observées par site et par an divisé par le nombre de visites de transects) dans toutes les stations suivies depuis plusieurs années (exluant donc Puisetlet ENS-2).
- Le **nombre moyen d'individus comptés** (toutes espèces confondues) par visite de transect (**abondance**) dans les mêmes stations (nombre total d'individus de l'année divisé par le nombre de transects et de visites).

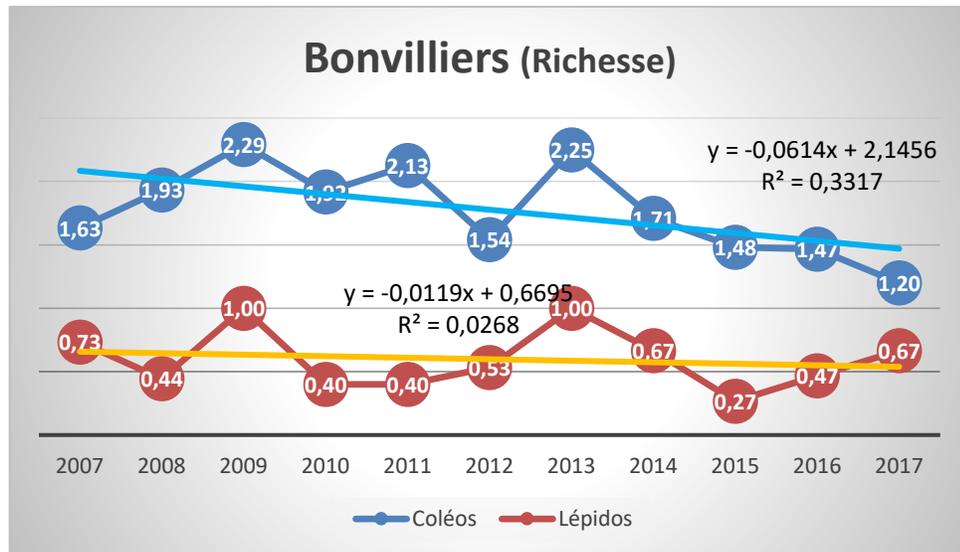
Précisons que la comparaison entre L et C (L vs C) a été faite :

- de 2007 à 2017 (11 ans) pour 4 sites et de 2011 à 2017 pour 2 autres (7 ans),
- et que sur un nombre limité de sites (6 sites, 7 depuis 2016) sur les 13 étudiés pour L.

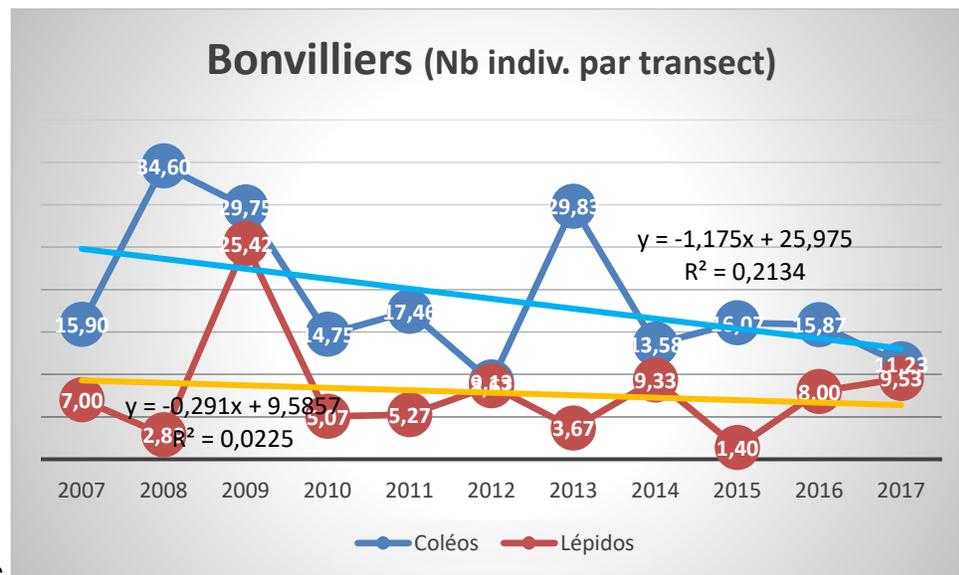
Commentaires sur l'évolution des 7 sites (abondance et richesse spécifique)

Bonvilliers

Ce site a subi une dégradation des C dès 2012, probablement lié à un traitement phytosanitaire de la culture de pois contiguë cette année-là. Depuis, la végétation n'a pas retrouvé sa diversité initiale et la faune des C associée. Le fauchage des bandes herbeuses en milieu de saison comme cette année encore ne semble pas favoriser la biodiversité. Pour les L, la décroissance est plus lente mais mesurable pour les deux paramètres, mais les L sont mesurés sur des surfaces plus grandes (contour des champs) et donc moins tributaires d'une pratique culturale localisée. En effet, les 6 transects des C sont tous localisés sur un même transect lépido (transect 3 L).



Richesse

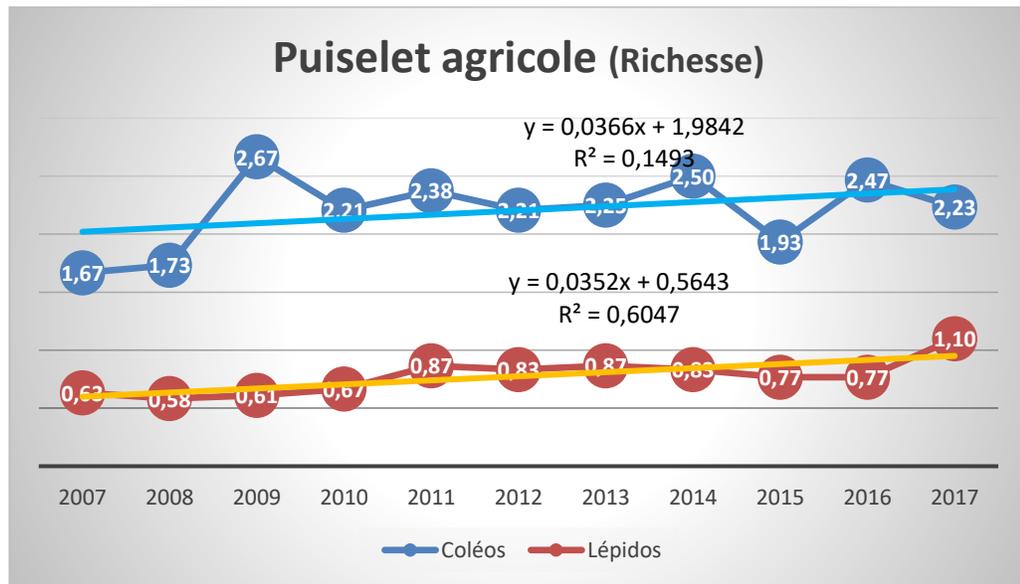


Abondance

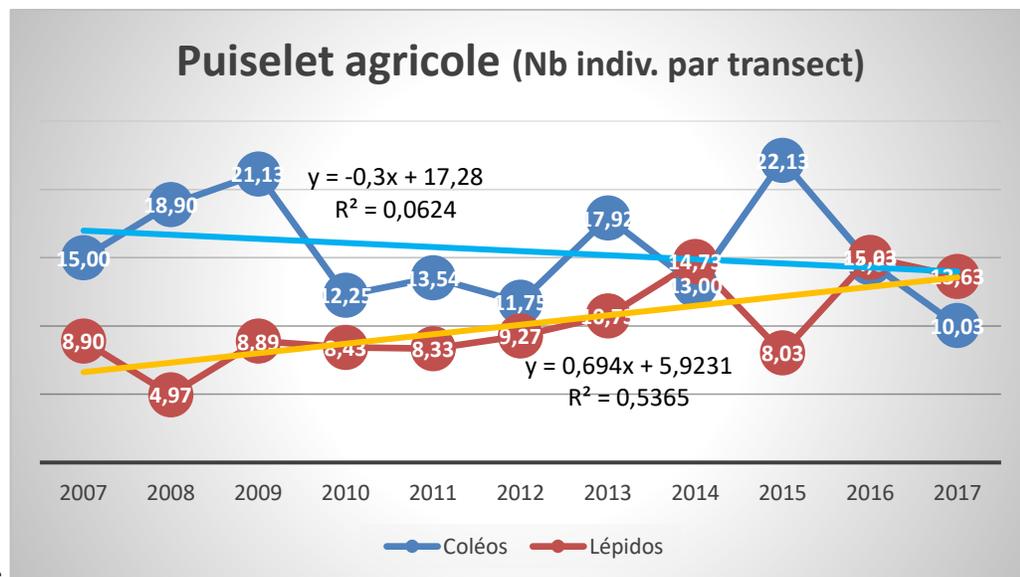
Puisselet agricole

Ce site agricole est assez riche car situé en bordure de l'ENS Les Buys, d'une grande jachère et de bois. Sa richesse est stable ou en très légère croissance pour les deux groupes et l'abondance en légère baisse pour les seuls C. L'abondance des L est toujours croissante sur ce site, tendance confirmée en 2017.

Nous n'avons pas d'explication pour cette divergence apparente d'évolution de l'abondance des deux groupes.



Richesse



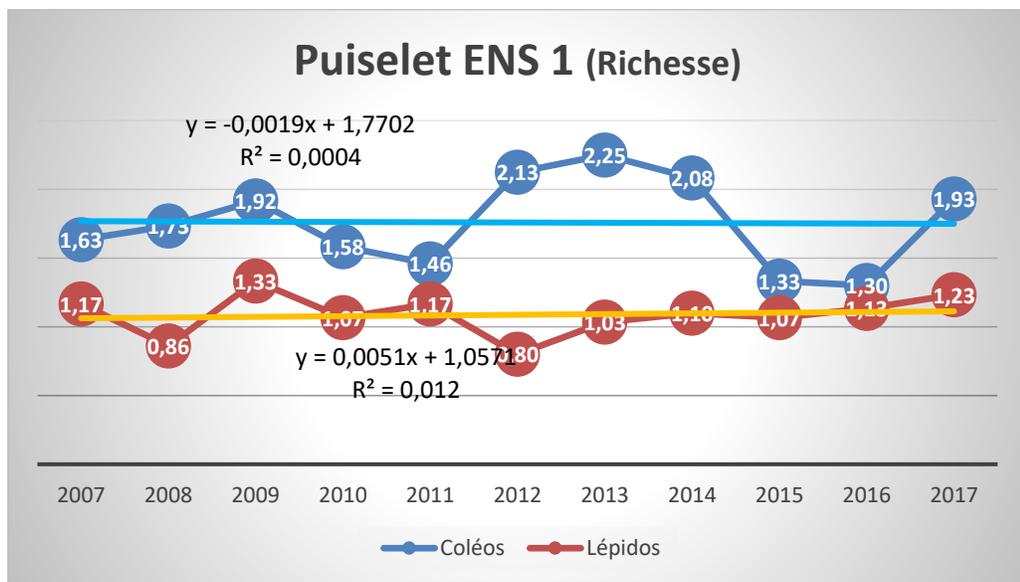
Abondance

Puisselet ENS 1 Les Buys

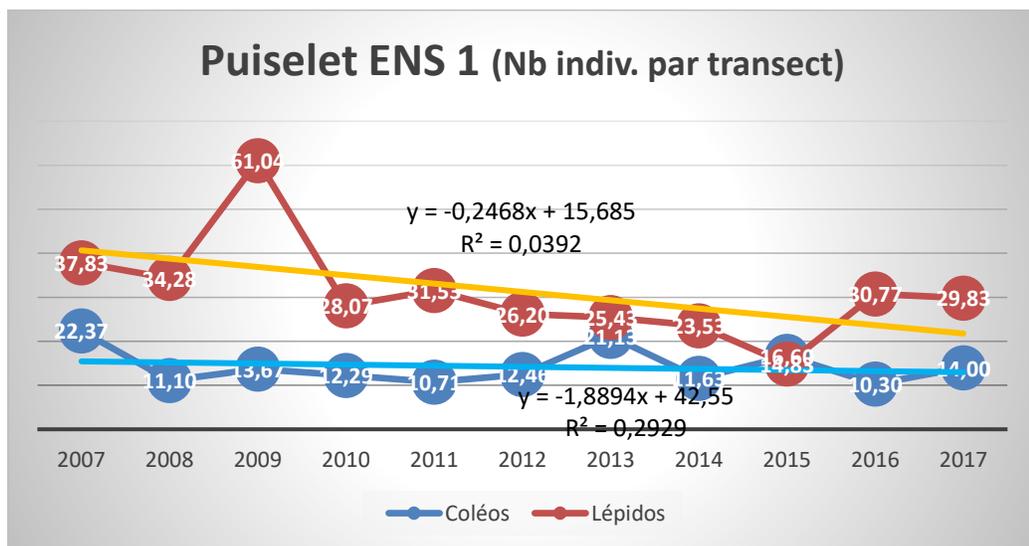
Pour les C, le site doit être considéré comme stable pour les deux paramètres, mais il existe de fortes fluctuations interannuelles de richesse. Pour les L, la richesse est stable mais l'abondance est en chute lente depuis des années, même si les années 2016 et 2017 ont été favorables

Notons que les L sont proportionnellement plus abondants que les C (position relative des courbes bleue et rouge sur le graphique) sur ce site, comme c'est souvent le cas sur les pelouses calcaires ou sableuses.

La zone prospectée semble fortement affectée par les aménagements faits il y a deux ans à l'entrée du site, surtout pour les C. On peut penser que les aménagements majeurs effectués en 2015 et 2016 sur ce site (débroussaillage) auront un effet favorable surtout pour la richesse, tant pour les C que pour les L. Le débroussaillage a non seulement pour effet de réouvrir le paysage, mais aussi de permettre la colonisation de nouvelles espèces végétales sur les zones nouvellement dégagées, avec des conséquences favorables sur l'installation de nouvelles espèces d'insectes.



Richesse

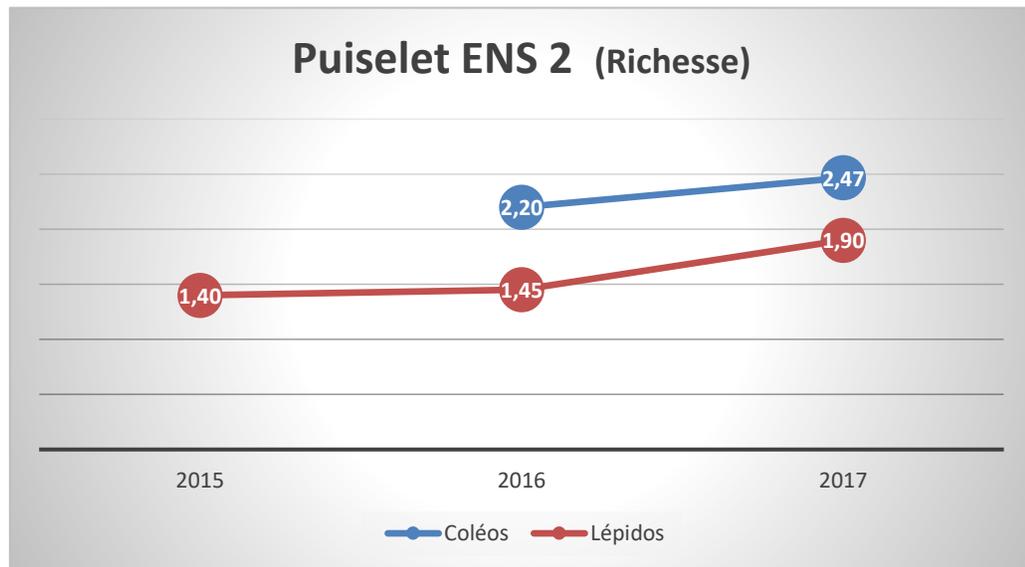


Abondance

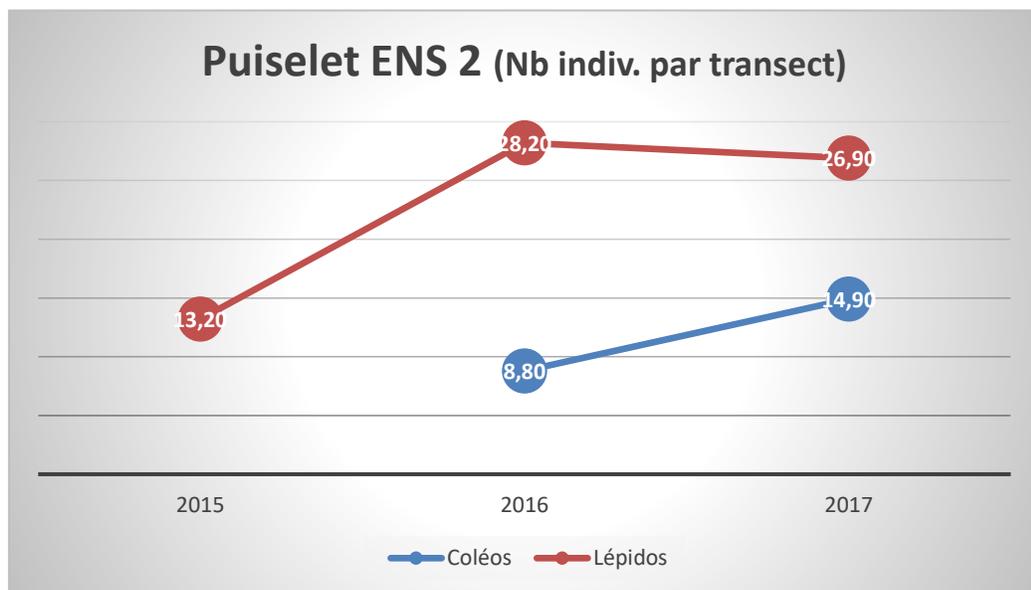
Puisselet ENS 2

Ce site présente l'intérêt majeur d'une grande diversité d'habitats (pelouses, sous-bois, clairières, zones humides). Nous n'avons pas le recul suffisant pour apprécier l'évolution de la richesse et de l'abondance des C et L sur ce site.

Cependant, il semble que 2017 a été plutôt favorable et ce site nous paraît prometteur, car en pleine évolution suite aux aménagements récents.



Richesse

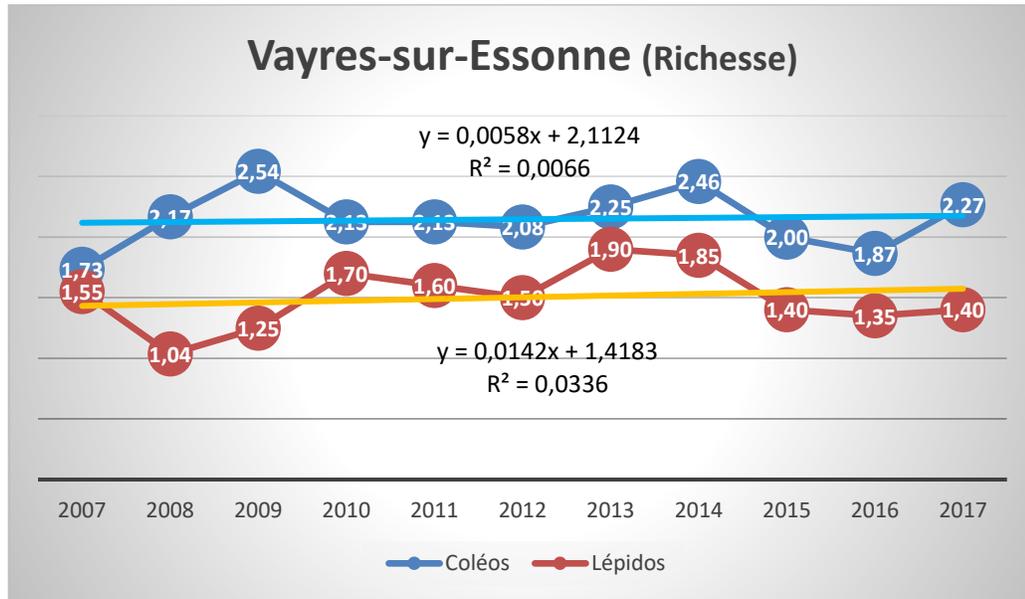


Abondance

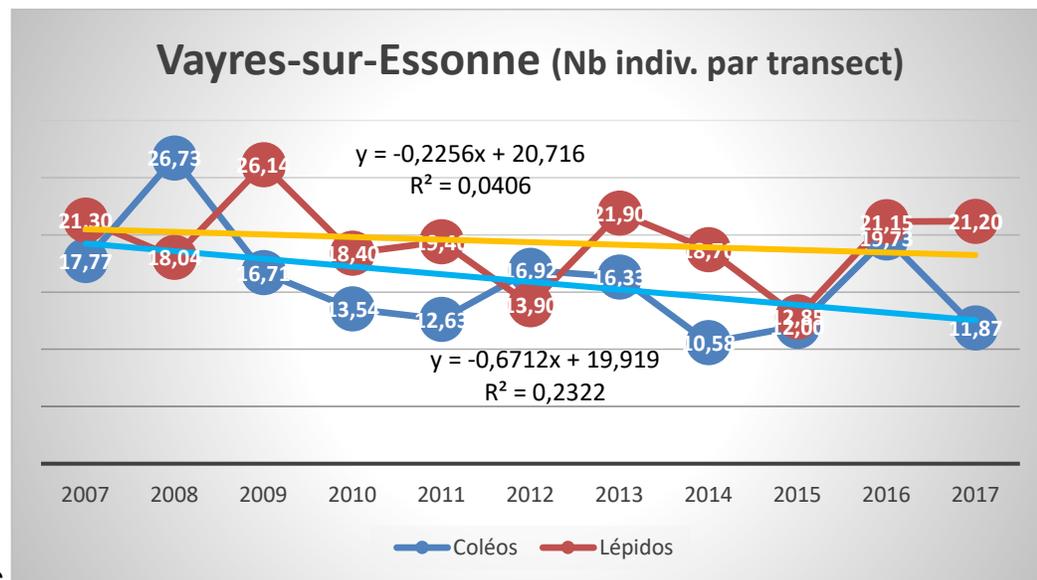
Vayres-sur-Essonne

Cette grande friche privée a été fauchée cette année en milieu de saison (août). Située sur sol sableux, elle est néanmoins assez riche.

La richesse des deux groupes est stable, mais l'abondance décroît lentement, surtout pour les C ; ces conclusions sont provisoires car les variations sont grandes d'une année à l'autre et souvent divergentes pour les deux groupes. La date du fauchage (plus précoce depuis deux ou trois ans) pourrait en être la cause, car elle influence la composition floristique.



Richesse

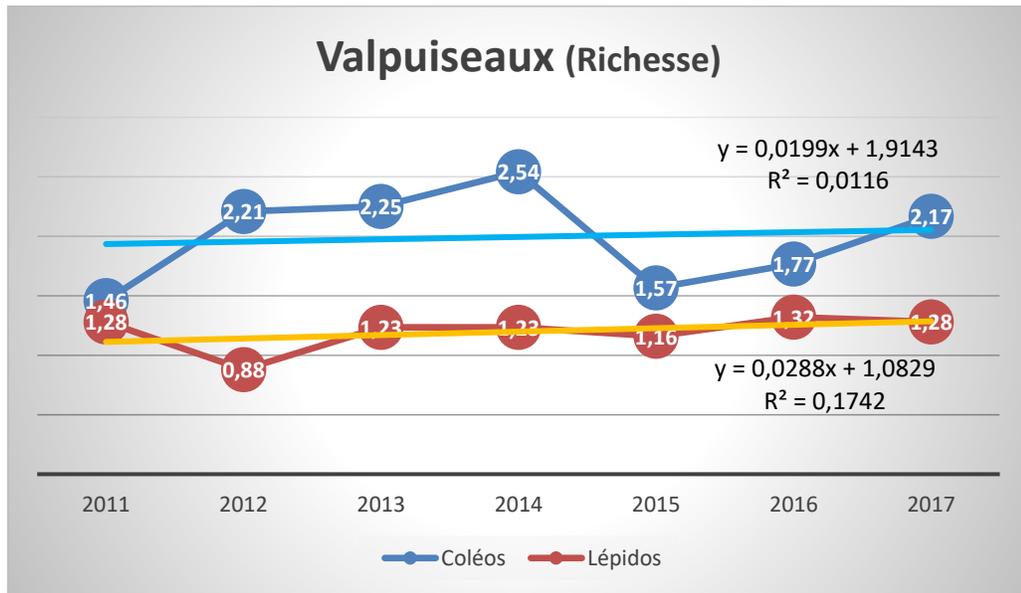


Abondance

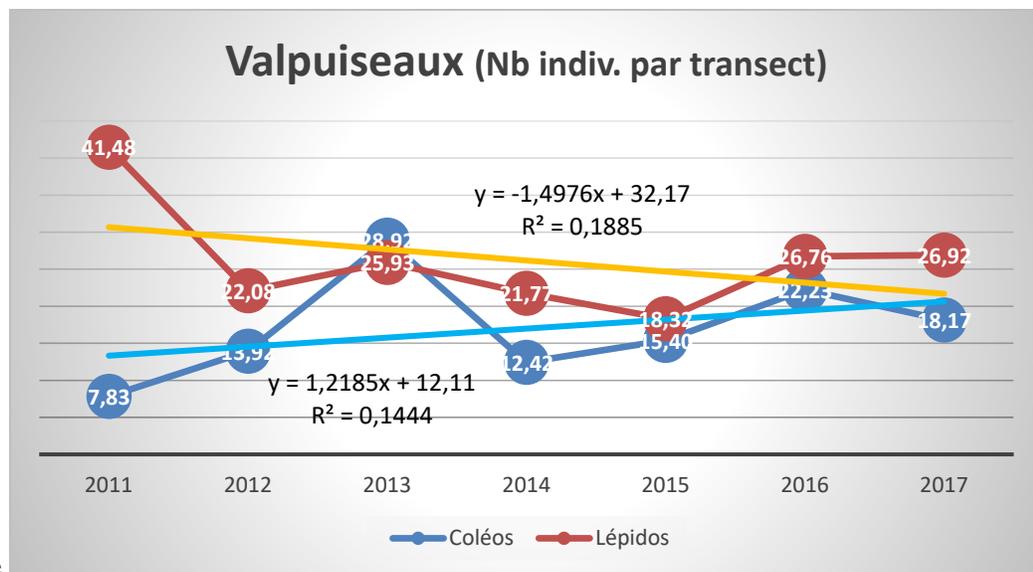
Valpuseaux

La richesse du site est stable pour les deux groupes et l'abondance en augmentation non négligeable pour les seuls C. Celle-ci décroît en apparence pour les L mais, sans les résultats très élevés de 2011, la tendance de l'abondance est stable ou même en légère hausse.

Les espèces spécifiques de C qui s'y trouvaient en 2011-2012 ont été remplacées par des espèces plus banales (richesse plus basse, mais abondance générale stable).



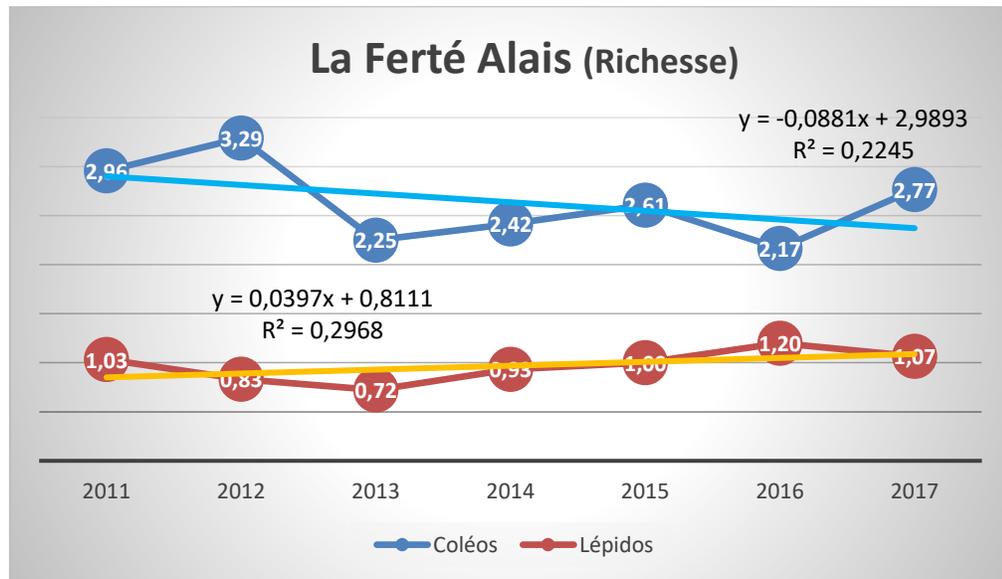
Richesse



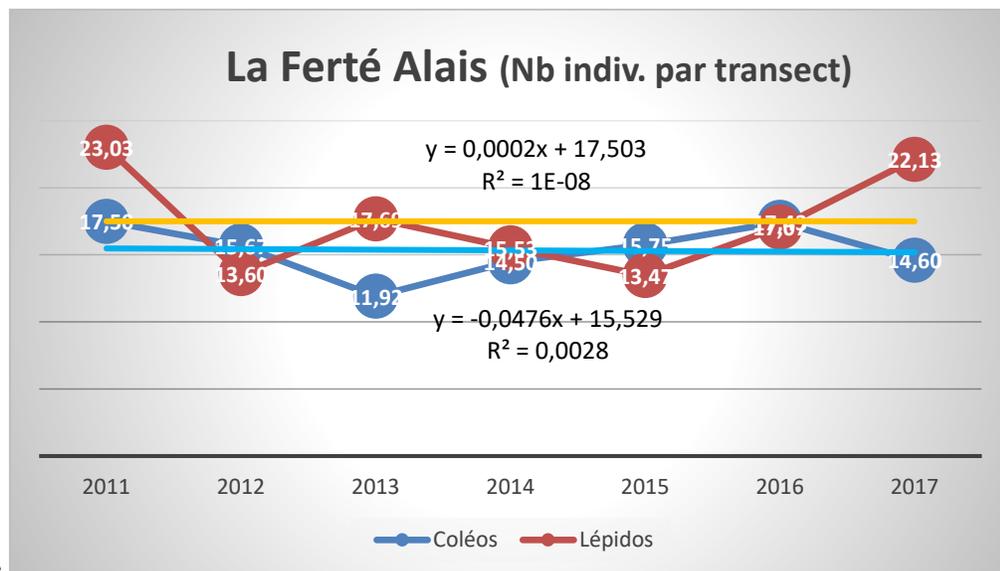
Abondance

La-Ferté-Alais « La Justice »

La richesse est stable haute pour les L et en légère baisse pour les C (tendance moins négative que fin 2016 !). A l'inverse, l'abondance est en chute pour les L et stable pour les C. À noter que le chemin d'accès du parking vers les enclos (T1 des L et T1-2-3 pour les C) est en voie d'appauvrissement depuis quelques années, après un enrichissement important en 2009-2010, suite aux aménagements et à l'ensemencement de plantes qui ne se sont pas maintenues les années suivantes (camomilles, sainfoin). L'abondance semble stable sur l'ensemble de ce site.



Richesse



Abondance

3. Comparaison de la richesse cumulée L vs C sur chaque site

Les graphiques des 2 pages suivantes montrent le nombre cumulé d'espèces observées sur chaque site depuis le début de l'étude.

Sur les graphiques à histogrammes, le nombre total d'espèces observées sur chaque site est ramené à 100% (tous les histogrammes ont donc la même hauteur, quel que soit le nombre total d'espèces présentes). Les codes couleurs donnent, pour chaque histogramme, le pourcentage cumulé de ce total observé après chaque année de suivi (An 1 à n).

On observe très clairement qu'un inventaire quantifié des coléoptères des plantes basses (C) prend nettement plus de temps qu'un inventaire des rhopalocères (L). Ceci peut être attendu mais cette étude permet de le quantifier :

- la première année du suivi, environ 25 à 45 % des espèces de C observées en 7-11 ans d'étude ont déjà été rencontrées, alors que 50 à 67 % des L observés en cours des 8-12 ans d'étude ont déjà été notés dès la première année. Il en résulte que, sur le plan opérationnel, **un suivi de papillons de jour donnera plus rapidement des informations sur l'évolution locale de la faune, car l'inventaire initial sera plus vite constitué**. Cet avantage opérationnel **pour les L est renforcé par la plus grande facilité à effectuer des relevés** (méthode sans capture).

- il semble que l'inventaire initial des espèces de L présentes soit obtenu **plus rapidement sur les sites où ils sont abondants** (comme les **pelouses calcaires**) que sur les autres sites. L'abondance joue un rôle majeur dans la rapidité de constitution de l'inventaire initial. Ces différences n'apparaissent pas clairement pour les C.

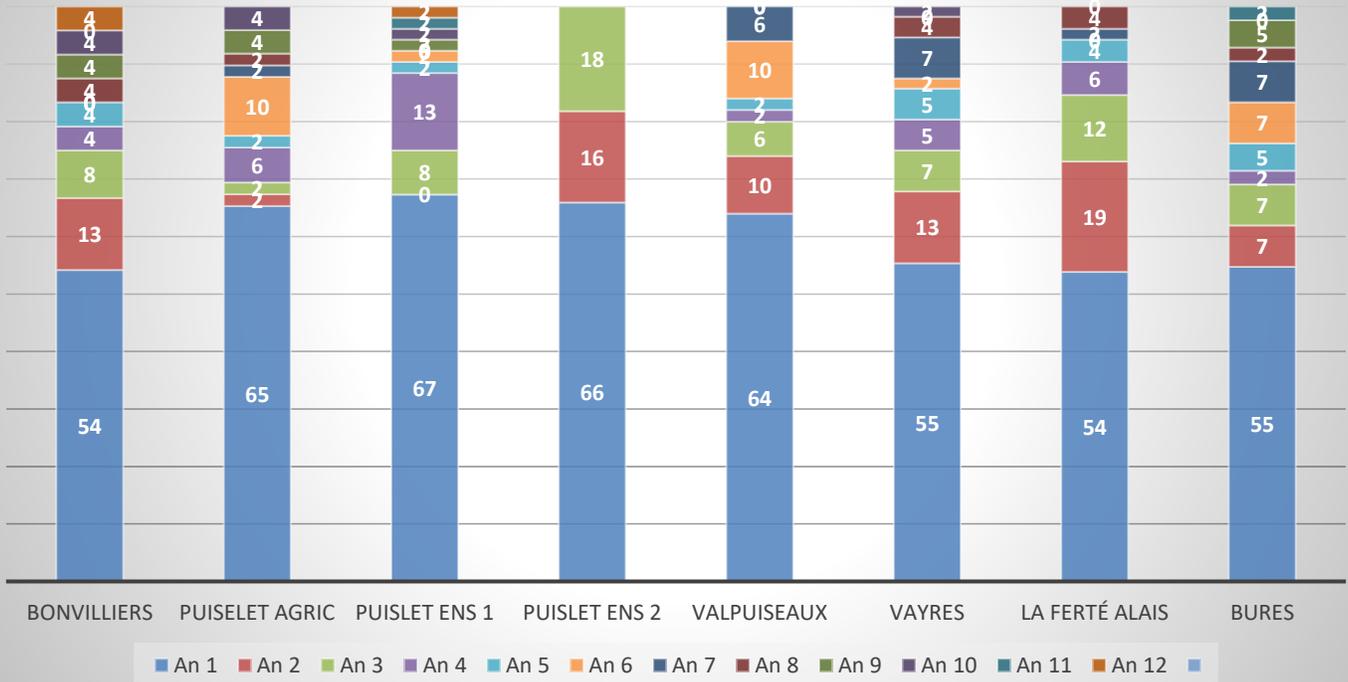
- l'étude de la richesse spécifique cumulée mesure l'amplitude et la vitesse de croissance du nombre total d'espèces présentes connues mais ne permet pas d'étudier la dégradation d'un milieu. La rapidité de la constitution de l'inventaire initial est importante à prendre en compte lors du choix initial d'un groupe systématique pour mesurer le plus rapidement possible l'évolution d'un paramètre.

- La potentialité de trouver de nouvelles espèces est plus élevée pour les C que pour les L.

Les courbes qui suivent montrent de deux façons différentes cette réalité, pour les L d'abord (8-12 ans pris en compte), puis pour les C (7-11 ans).

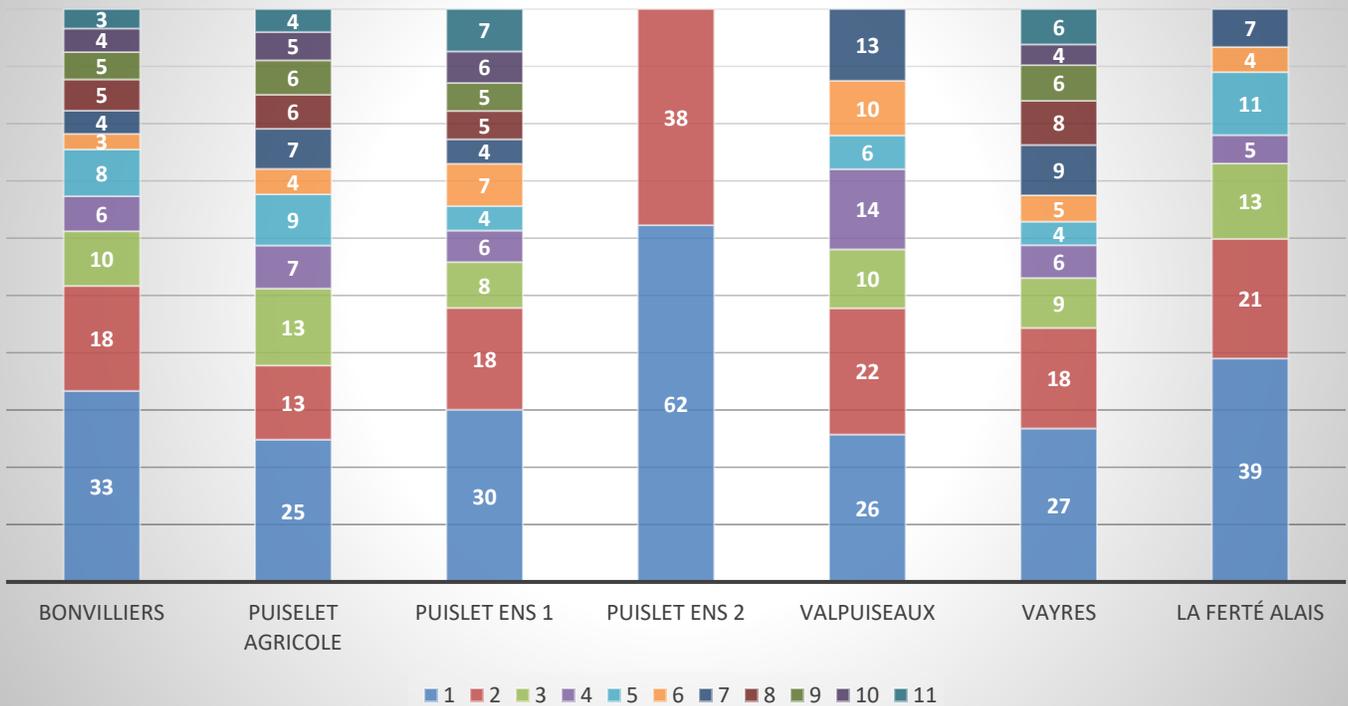
Lépidoptères Rhopalocères (2006-2017)

(% nb total par année de prospection, de 3 à 12)

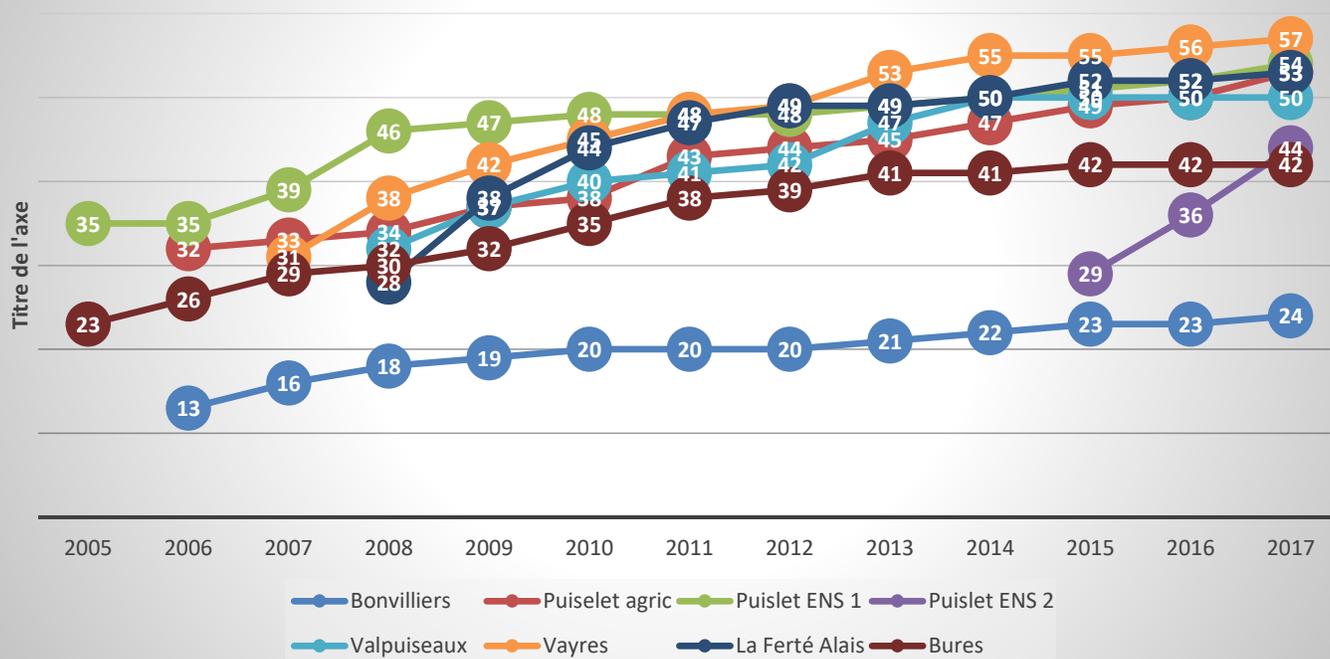


Coléoptères (2007-2017)

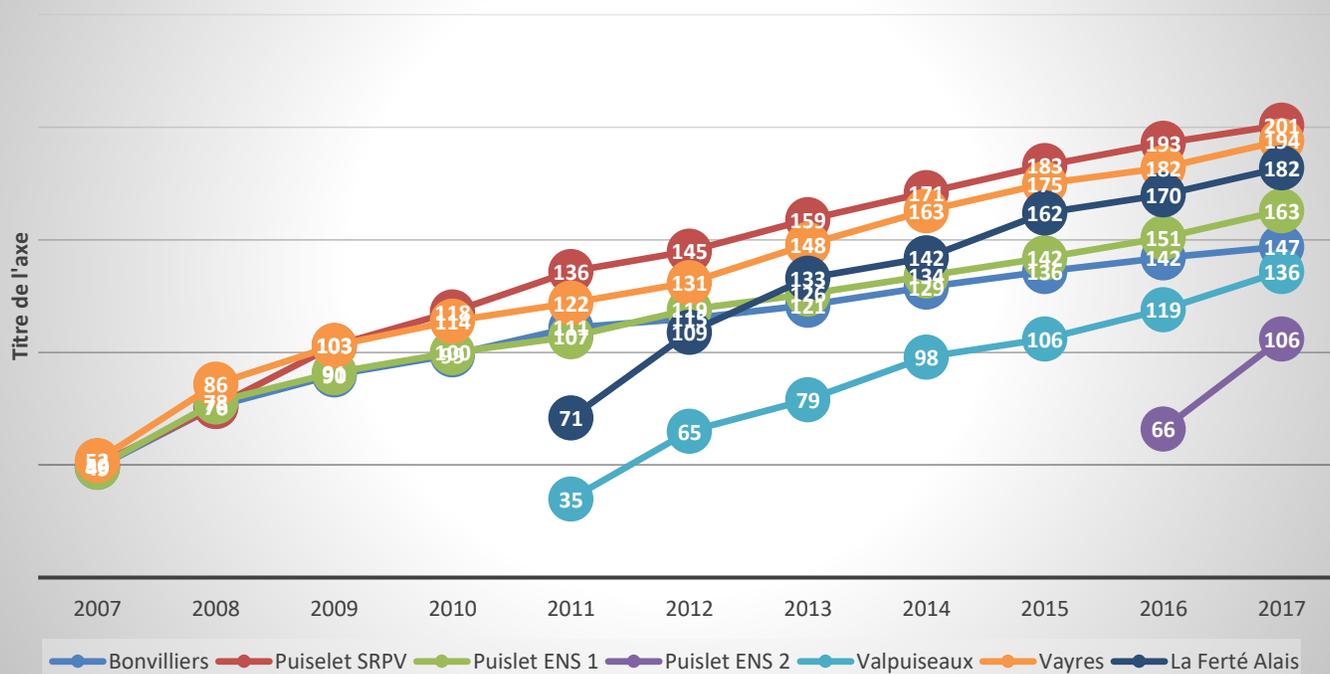
(% nb total par année de prospection, de 2 à 11)



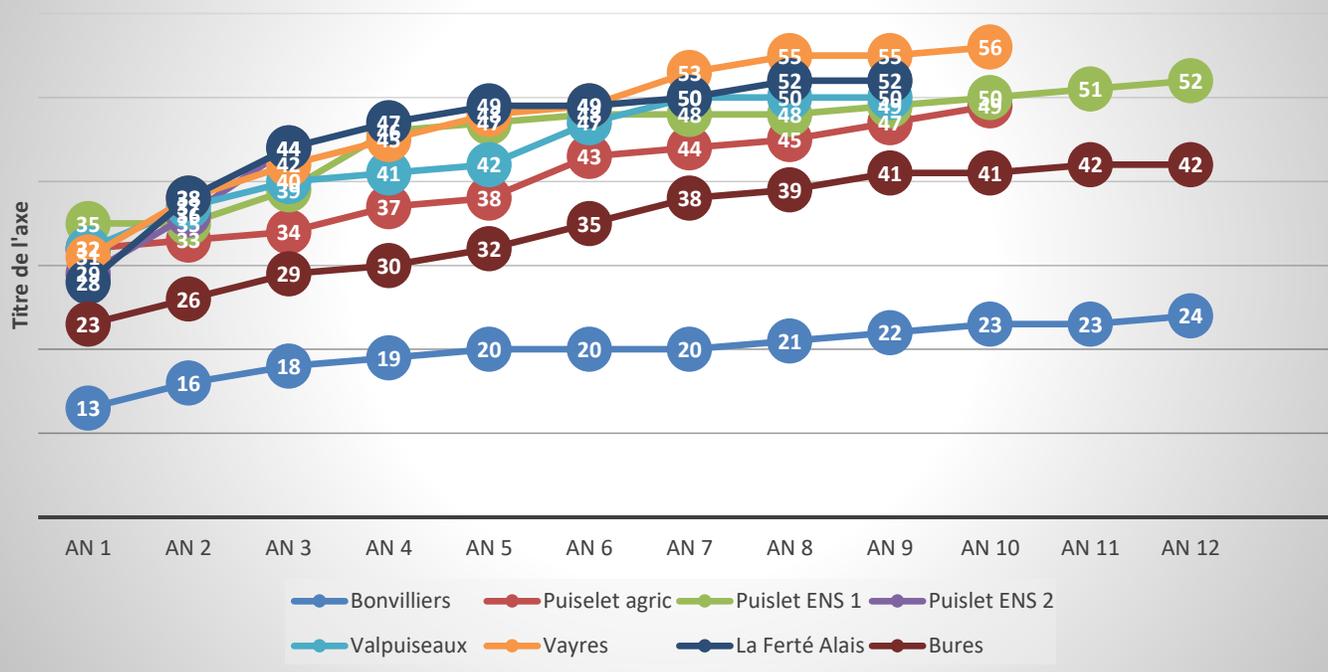
Nombre cumulé d'espèces de lépidoptères par site (2006-2017)



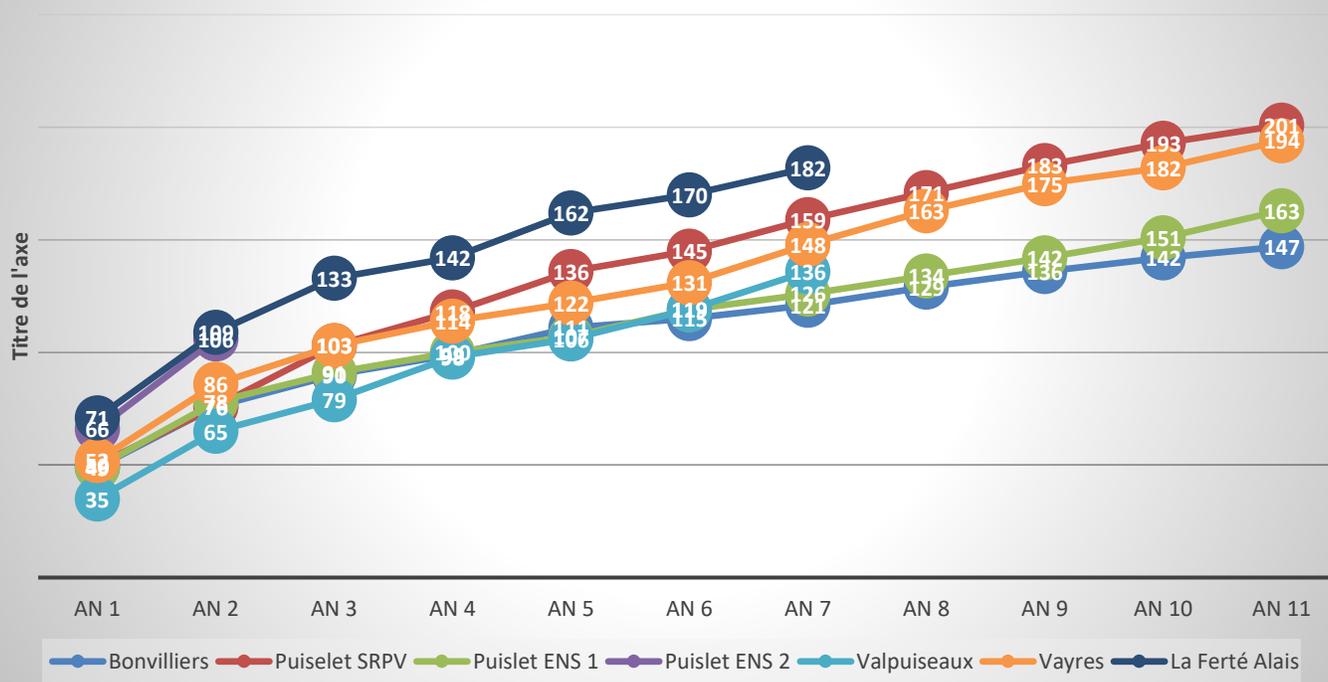
Nombre cumulé d'espèces de coléoptères par site (2007-2017)



Nombre cumulé d'espèces de lépidoptères par site (an 1 - 12)



Nombre cumulé d'espèces de coléoptères par site (an 1-12)



4. Comparaison générale des deux groupes

1. Si l'on tient compte du nombre total d'espèces observées dans les deux groupes (lépidoptères (L) : 71 et coléoptères (C) : 350 (7 sites de 2011 à 2017)), on observe chaque année **une plus grande proportion de leur total respectif avec les L qu'avec les C**. Ceci est probablement dû au mode d'observation plus simple des papillons et à la plus grande taille et la plus grande détectabilité de ces insectes. A priori, il est plus rapide et plus facile de faire un inventaire des papillons qu'un inventaire des coléoptères, ce qui peut en partie l'expliquer.
2. Le **nombre d'espèces** de C observés annuellement sur un site est presque toujours supérieur (comme attendu, vu le nombre d'espèces présentes), mais la différence entre les deux groupes est, de ce point de vue, nettement plus faible dans les milieux prairiaux (friches et pelouses, ratio C/L voisin de 2/1) que dans les milieux agricoles (ratio C/L souvent de 3/1 à 10/1). La potentialité de trouver des espèces de C présentes mais non encore observées existe après de nombreuses années de suivi, alors qu'elle est de plus en plus faible chez les L. Cette différence induit peut-être des distorsions dans l'interprétation des résultats.
3. La **variation inter-annuelle** du nombre d'espèces des deux groupes est du même ordre de grandeur.
4. L'abondance relative (nombre moyen d'exemplaires par visite de transect) est plutôt **plus stable avec les C qu'avec les L**. Les « bonnes » années des L ne sont pas nécessairement celles des C.
5. Le **nombre de L** comptés par visite de transect (abondance) est **presque toujours supérieur au nombre de C** comptés dans les milieux ouverts comme les **pelouses calcicoles**, alors que c'est **l'inverse** sur la plupart des autres sites.
6. La présence conjointe de certaines espèces de C et de L évoque ou confirme les caractéristiques particulières d'un habitat donné : zones sableuses, zones humides, associations végétales ...

5. Commentaires méthodologiques généraux

1. Les méthodes de collecte des données sont différentes mais les résultats L vs C sont exprimés pour être comparables, dans la mesure où il s'agit toujours d'un nombre d'espèces (richesse spécifique) ou d'individus (abondance) par visite de transect.
2. La dispersion des résultats d'une année à l'autre est grande en raison principalement de l'irrégularité des saisons successives, presque toujours anormales. Les origines des variations interannuelles sont multiples et l'influence de la météo n'est pas toujours facile à distinguer de l'évolution de la biodiversité d'un site.
3. Les valeurs de richesse et d'abondance L vs C, qui ne varient pas simultanément, sont en partie liées à la météo du jour des inventaires. Par exemple, par temps ensoleillé, il y a beaucoup de papillons mais moins de coléoptères, alors plus mobiles et échappant au fauchoir plus que par temps couvert.
4. La position relative des courbes L vs C : sur les pelouses calcaires, la richesse des C est souvent plus grande que celle des L, dans la mesure où l'offre est plus grande, mais c'est l'inverse pour abondance, où les L l'emportent souvent, contrairement aux autres milieux où les C sont plus abondants. Pour les seuls L, ces pelouses abritent des espèces spécifiques localisées mais dont les populations sont généralement très abondantes.
5. Une grande diversité végétale donne souvent une richesse entomologique élevée mais a moins d'incidence sur l'abondance.
6. Les tendances de richesse spécifique et d'abondance calculées fin 2017 ne modifient que très peu celles déterminées fin 2016.

6. Perspectives

Cette étude est un suivi temporel qui prend toute sa valeur dans la durée.

Elle permet aux gestionnaires des 4 ENS de suivre finement l'évolution de la faune entomologique des zones protégées en comparant les résultats sur ces sites avec ceux de zones non surveillées (bords de champs, friches privées), par l'étude longitudinale des populations de deux groupes d'insectes.

La réactivité des insectes aux modifications du milieu (pâturage, traitements, fauchage ...) est très grande.

Richesse et abondance sont-elles stables ou y a-t-il évolution sur les différents sites ? Les tentatives de modélisation effectuées sur les C pourront être affinées en augmentant année après année le nombre de points exploitables.

Les exigences nationales et européennes actuelles et futures en termes de gestion de l'environnement rend des études comme celles-ci nécessaires, d'autant plus qu'elles sont pionnières et utilisent des méthodes retenues dans des grands programmes nationaux, comme le STERF et Entomovigilance. Ce programme a donc pour vocation d'être durable dans le temps.

Le département de l'Essonne a initié et poursuivi depuis des années un suivi efficace de sa biodiversité, à la fois sur les sites qu'il gère, mais aussi de manière plus large sur l'ensemble du Département.

Cette étude doit donc être poursuivie car elle constitue un outil de surveillance efficace.